



RÈGLEMENT - MADEWIS CUP & MADEWIS LEAGUE

2024/25

6^{ème} édition

(mise à jour : 25/08/2024)

Article 1 : LES LICENCES

Ce tournoi est réservé uniquement aux joueurs et joueuses licenciés FFF. Les équipes ne peuvent faire jouer que des joueurs et joueuses licenciés dans leur club et dans leur catégorie d'âge.

Comme l'an passé, le contrôle des licences sera très rigoureux.

Un espace « Contrôle des licences » sera mis en place et chaque équipe devra obligatoirement y passer avant de récupérer sa dotation équipements. Chaque enfant sera contrôlé, muni de sa licence imprimée en version papier, et un bracelet lui sera apposé sur le poignet pour assurer la conformité de sa participation tout au long de la journée de tournoi. L'organisation conservera les licences sur version papier durant la totalité du tournoi.

Article 2 : L'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Le club participant devra s'assurer que tous ses joueurs et son staff soient assurés. Tous les membres de la délégation (joueurs et accompagnants) doivent avoir une assurance responsabilité civile.

Le comité organisateur de la MADEWIS Cup décline toute responsabilité en cas de vol, perte et/ou accident pouvant survenir pendant cette manifestation.

Article 3 : LES REGLES SPECIFIQUES

Le règlement du tournoi a été établi en conformité avec le règlement du football dicté par la FFF. Cependant, quelques critères spécifiques au tournoi sont à prendre en compte : les temps de jeu de match, la formule compétition pour les différentes catégories, et les changements qui s'effectueront rapidement.





3.1 - L'âge

U8 – joueurs nés en 2017 et après

U9 – joueurs nés en 2016 et après

U10 – joueurs nés en 2015 et après

U11 – joueurs nés en 2014 et après

U12 – joueurs nés en 2013 et après

3.2 - Format de tournoi :

Les classements en phase de groupes sont calculés de la façon suivante :

- Vainqueur du match : 4 points y compris le forfait
- Match nul : 2 points
- Perdant du match : 1 point
- Perdant du match par pénalité : 1 point
- Perdant du match par forfait : 0 point

En cas d'égalité dans un groupe, il sera tenu compte :

- 1 – du résultat du ou des matches joués entre les équipes ex aequo
- 2 – de l'équipe ayant la meilleure différence de buts sur l'ensemble des matches
- 3 – de celle ayant marqué le plus grand nombre de buts
- 4 – séance de tirs au but pour départager les équipes

Ce principe de calcul s'applique de la même façon quel que soit le nombre d'équipes à égalité.

Par exemple : en cas d'égalité à 3, nous appliquons les points de calcul 1 à 4 jusqu'à ce que les 3 équipes soient départagées. Dans le cas où l'une des 3 équipes se détache par rapport au point 2 (une équipe à une meilleure différence de buts que les 2 autres), nous ne revenons pas au point 1 pour départager les 2 équipes restantes, et continuons donc avec le point numéro 3 (le plus grand nombre de buts marqués) et ainsi de suite.

Pour la phase finale, en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, une séance de tirs au but départagera les équipes. Pour les séances de tirs au but : 3 tireurs par équipes. En cas de nouvelle égalité, le système de la mort subite s'applique au cours de la série pour désigner l'équipe qualifiée.





Un joueur ne peut pas tenter un éventuel 2e tir au but avant que tous les joueurs de son équipe, y compris le gardien et les remplaçants (sauf joueur blessé ou décision arbitrale), aient tiré au but. Les équipes doivent désigner un gardien pour la séance de tirs au but. Il est interdit de changer de gardien au cours de la séance de tirs au but.

3.3 - Nombre de joueurs par catégorie et taille des ballons :

U8 : 5 joueurs + 3 remplaçants – Ballon taille 3 approuvé FIFA

U9 : 5 joueurs + 3 remplaçants – Ballon taille 3 approuvé FIFA

U10 : 8 joueurs + 4 remplaçants – Ballon taille 4 approuvé FIFA

U11 : 8 joueurs + 4 remplaçants – Ballon taille 4 approuvé FIFA

U12 : 8 joueurs + 4 remplaçants – Ballon taille 4 approuvé FIFA

Madewis fournit les ballons de match. Aucun ballon ne sera prêté aux équipes pour réaliser leurs échauffements. Les équipes doivent donc venir avec leurs ballons pour les temps hors matchs.

3.4 - Temps de jeu :

U8 : Phase de groupes + phase finales (10 minutes) – Finale (2 x 6 minutes)

U9 : Phase de groupes + phase finales (10 minutes) – Finale (2 x 6 minutes)

U10 : Phase de groupes + phase finales (15 minutes) – Finale (2 x 8 minutes)

U11 : Phase de groupes + phase finales (15 minutes) – Finale (2 x 8 minutes)

U12 : Phase de groupes + phase finales (15 minutes) – Finale (2 x 8 minutes)

3.5 - Remplacements :

Les remplaçants sont permanents et peuvent entrer en jeu à n'importe quel moment de la partie, au cours d'un arrêt de jeu, dès lors que le joueur remplacé a quitté le terrain.

L'équipe se retrouvant à 1 joueur de plus sur le terrain aura match perdu par forfait 3-0.

3.6 - Hors-jeu :

U8 & U9 : Pas de règle du hors-jeu

U10 & U11 : Le hors-jeu s'applique à la zone des 13 mètres

U12 & : Le hors-jeu s'applique à la ligne médiane





3.7 - Avant, pendant et après le match :

Les équipes devront veiller à être présentes à l'entrée des terrains désignés, et ce 5 minutes avant la fin du match en cours. En cas d'absence d'une équipe à l'horaire du coup d'envoi, le comité organisateur du tournoi se réserve le droit de prononcer une victoire par forfait à l'équipe présente sur le terrain sur un score de 3-0. En cas d'absence des deux équipes, le match sera donné perdu aux deux équipes 3-0.

Sur les terrains, il sera toléré uniquement la présence des joueurs, des arbitres, de deux éducateurs au maximum par équipe ainsi que le staff MADEWIS.

Le port d'une paire de protège-tibias est obligatoire pour l'ensemble des joueurs présents sur le terrain.

L'équipe est responsable du comportement de ses supporters. Les mauvais comportements en tribune ou en dehors du terrain peuvent pénaliser sportivement l'équipe concernée.

Les éducateurs et responsables de clubs devront être vigilants à ce que les notions de fair-play soient respectées sur le terrain et en dehors du terrain par leurs joueurs, éducateurs et supporters.

Madewis encourage les éducateurs à signer les feuilles de match une fois les rencontres terminées afin de valider le score. Madewis conserve l'ensemble des feuilles de matchs durant toute la compétition. Aucune contestation sur la nature d'un score ou autre ne sera prise en compte si la feuille de match n'est pas signée par l'éducateur réclamant un litige.

3.8 - L'arbitrage :

Les matchs sont arbitrés par un arbitre central. Toute pression ou comportement jugé abusif envers le corps arbitral entraînera une sanction sportive pour l'équipe concernée.

Les cartons jaunes et cartons rouges sont effacés après chaque rencontre.

3.9 – Les spécificités du football à 5 :

Les catégories U8 et U9 se jouent en football à 5. Voici les quelques spécificités réglementaires propres à ces 2 catégories :

- Pas de règle du hors-jeu





- Dimension du terrain : 30m x 40m avec des surfaces de réparation positionnées à 6 mètres des cages sur toute la largeur du terrain.
- Coup d'envoi : obligation de faire une première passe, il n'est pas autorisé de frapper avec intention en direction du but.
- Coup franc : les joueurs adverses doivent être situés à au moins 4 mètres du joueur qui frappe.
- Touche : les touches se jouent au pied. Après avoir immobilisé le ballon derrière la ligne, le joueur a 2 possibilités : rentrée de touche au pied en conduite de balle ou passe au sol obligatoire (interdit de centrer ou frapper en direction du but). Lors d'une touche, les adversaires doivent être situés à au moins 4 mètres du joueur.
- Corner : obligation de faire une passe au sol ou un centre. Il n'est pas possible de rentrer en conduite de balle à la suite d'un corner. Les adversaires doivent être situés à au moins 4 mètres du joueur.
- Relance protégée : Le gardien a une relance protégée dans 2 cas de figure :
 - o Lorsque le gardien est en possession du ballon à la main. Il peut relancer à la main, ou au pied mais en posant obligatoirement le ballon au sol.
 - o Lors d'un « six-mètre », le gardien pose le ballon au sol et doit obligatoirement frapper au pied.

Lors de la relance du gardien, l'équipe adverse doit obligatoirement se replacer entièrement derrière la zone protégée (6 mètres de sa cage).

Les adversaires pourront alors rentrer dans la zone des 6 mètres lors de 3 situations :

- Le ballon est contrôlé ou touché par un partenaire du gardien.
- Le ballon franchit la ligne de la zone des 6 mètres
- Le ballon sort des limites du terrain

Article 4 : LES TENUES MADEWIS CUP

Madewis offre à chaque enfants un pack équipement personnalisé MADEWIS CUP. Chaque équipe devra se vêtir des tenues adidas fournies lors de l'inscription, sans quoi l'équipe ne pourra participer au tournoi. Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs.

Article 5 : AUTRES CAS

Tous les cas non prévus dans ce règlement seront jugés par le comité d'organisation qui se réserve le droit de modifier le règlement en cas de grande nécessité.





Toutes les réclamations doivent être formulées auprès du directeur du tournoi : GEBLEUX Alexandre. Les réserves sur la qualification et la participation aux rencontres doivent être formulées avant le coup d'envoi de la rencontre, ou avant l'entrée en jeu du joueur concerné. Les réserves techniques doivent être formulées à l'arrêt de jeu suivant le point litigieux et avant la reprise du jeu.

Une commission de discipline statuera sur les dossiers qui lui seront instruits. Une commission Statuts et règlement statuera, et sera la seule habilitée à décider du report d'une rencontre.

La commission de discipline pourra prendre des sanctions contre les personnes sur rapport des officiels ou des clubs. Elle est saisie automatiquement sur rapport d'arbitre et peut être saisie par les clubs auprès du directeur du tournoi : GEBLEUX Alexandre.

Article 6 : QUALIFICATIONS POUR LES FINALES MADEWIS CUP ET MADEWIS LEAGUE

QUALIFICATION POUR LA FINALE MADEWIS CUP (U8, U9, U10) :

- AURA : 2 équipes qualifiées pour chaque catégorie (1ers et 2èmes)
- NOUVELLE-AQUITAINE : 2 équipes qualifiées pour chaque catégorie (1ers et 2èmes)
- OCCITANIE : 2 équipes qualifiées pour chaque catégorie (1ers et 2èmes)
- GRAND EST : 2 équipes qualifiées pour chaque catégorie (1ers et 2èmes)
- CÔTE D'AZUR : 2 équipes qualifiées pour chaque catégorie (1ers et 2èmes)
- PROVENCE : 2 équipes qualifiées pour chaque catégorie (1ers et 2èmes)
- ILE DE FRANCE : 2 équipes qualifiées pour chaque catégorie (1ers et 2èmes)

QUALIFICATION POUR LA MADEWIS LEAGUE (U11, U12) :

- AURA : 1 équipe qualifiée pour chaque catégorie (les vainqueurs)
- NOUVELLE-AQUITAINE : 1 équipe qualifiée pour chaque catégorie (les vainqueurs)
- OCCITANIE : 1 équipe qualifiée pour chaque catégorie (les vainqueurs)
- GRAND EST : 1 équipe qualifiée pour chaque catégorie (les vainqueurs)
- CÔTE D'AZUR : 1 équipe qualifiée pour chaque catégorie (les vainqueurs)
- PROVENCE : 1 équipe qualifiée pour chaque catégorie (les vainqueurs)
- ILE DE FRANCE : 2 équipes qualifiées pour chaque catégorie (1ers et 2èmes)





Article 7 : MADEWIS TV/MADEWIS SERIES TV

Dans le cadre de la MADEWIS Cup et de la Madewis League 2024/2025, MADEWIS procédera à des prises de photos, films, séries tv des enfants participant à ces évènements sportifs. Ces images seront filmées par les partenaires de MADEWIS TV et MADEWIS Séries TV. Pour cela, l'éducateur de l'équipe devra signer l'autorisation de prise de vue lors du pointage de son équipe.

Article 8 : ANNULATION MADEWIS CUP & MADEWIS LEAGUE

Si la Madewis CUP et la Madewis LEAGUE ne pouvaient avoir lieu (cas de force majeure ou impossibilité à trouver une nouvelle date de report de la compétition) MADEWIS s'engage à livrer les équipements liés à la commande et à la participation de l'équipe engagée du club. Le club bénéficiera également d'une remise de 100,00 EUR à valoir sur la prochaine édition.

Si MADEWIS trouve une nouvelle date de report de la compétition, le club ne bénéficiera pas de cette remise.

Dans tous les cas, les frais d'inscription ne peuvent être remboursés. MADEWIS ne peut être tenu responsable d'évènements qui ne lui incombent pas.

Le présent règlement pourra évoluer jusqu'au jour de la compétition par décision de la commission du tournoi MADEWIS Cup.

